

NANDRIN Conseil communal

Festival gratuit pour les Nandrinois ? Non

L'opposition UPN proposait la gratuité du Nandrin Festival pour les Nandrinois. Ce sera non... Inapplicable sur la forme, un non-sens sur le fond, dit le maïeur.

Les élus ont débuté le conseil communal en actant le remplacement d'un conseiller de l'action sociale, Daniel Giltay. Il a été également question d'avancer dans le dossier de parking d'écovoiturage, financé en grande partie par la Province de Liège. Les élus ont voté la constitution du droit d'emphytéose par le CPAS en faveur de la Commune sur le terrain concerné, le long de la N63.

Plusieurs règlements complémentaires de police ont égale-



Les Nandrinois achèteront leur ticket, comme tout le monde.

ment été pris concernant les zones d'agglomération de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple. « Des plaques d'agglomération vont être posées là où elles doivent l'être,

afin de limiter la vitesse de 90km/h ou 70km/h à 50km/h », indique le bourgmestre Michel Lemmens.

À la demande de l'opposition UPN, deux points complémen-

taires ont également été débattus.

Le premier concerne une demande pour la gratuité du Nandrin Festival, qui se déroule ce week-end, pour les Nandrinois. « Plutôt que d'accorder inconditionnellement aux organisateurs une subvention de 3 000 €, nous souhaitons que cette aide soit conditionnée au droit de chaque citoyen d'accéder librement à ces festivités », indique le groupe qui précise par ailleurs que « le prix d'entrée n'est plus à la portée de toutes les familles nandrinoises ». Une demande refusée par la majorité et par l'opposition Tous Ensemble. « Dans les faits, c'est inapplicable. Comment voulez-vous contrôler l'identité de chacun des festivaliers. Ensuite, c'est une demande trop tardive, alors que le festival débute dans trois jours. Et sur le fond, c'est un non-sens : le festival doit rentrer dans ses frais et cette subvention est essentielle pour sa

survie », note le bourgmestre.

Le second point ajouté vise la réorganisation scolaire pour l'année 2017-2018. L'opposition UPN souhaite en effet dédoubler la classe de 1^{er} primaire à Saint-Séverin et la classe de 2^e primaire à Villers-le-Temple, accueillant 23 et 28 élèves. Beaucoup trop, estime l'opposition, invitant la Commune à prendre en charge la part du capital-périodes supplémentaire qui serait induit. « Une question qui méritait d'être soulevée mais qui, pour le moment, est prématurée, note le bourgmestre. Car se pose un problème de locaux et de budget. Nous venons déjà d'investir 200 000 € dans l'enseignement. Par ailleurs, nous allons attendre le recomptage scolaire, qui devrait nous octroyer du capital-périodes supplémentaire. Le livre est ouvert. On est conscient du problème mais il est trop tôt pour pouvoir le régler... » ■ S.I.